

Au sein des restaurants scolaires, vous encadrez les enfants pendant le temps méridien entre 11h45 et 13h45 du lundi au vendredi.

Vos missions :

- Assurer l'accueil des enfants inscrits pour le temps de restauration
- Contribuer à la prise en charge et au transfert des enfants entre les classes et le restaurant scolaire
- Veiller au bon déroulement des repas
- Assurer la surveillance des enfants pendant le temps méridien
- Veiller à respecter et à faire respecter les règles de sécurité et d'hygiène
- Participer à la mise en place des activités et des animations
- Veiller au respect des règles de vie
- Faire la transmission des informations au directeur en cas de difficultés.

Poste à pourvoir au 1er septembre

Candidature à adresser à :

Monsieur Le Maire

Direction des ressources humaines

10, place Charles Digeon

94 160 SAINT-MANDE

recrutement@mairie-saint-mande.fr